



## Besoin de votre réponse en urgence anais

Par **mouloudi**, le **18/06/2009** à **21:30**

MESSAGE SUPPRIME - DOUBLON

Par **émelyn**, le **18/06/2009** à **21:49**

Bonjour,

Le divorce a déjà été prononcé ?

Effectivement, si elle accouche ici, elle ne sera pas expulsable. Mais, vous avez demandé le divorce et elle n'est plus avec vous pourquoi voulez vous tant qu'elle rentre en Algérie ? Normalement, sa vie ne devrait pas vous intéresser !

Allons ! Vous n'allez pas mourir si elle reste en France ! Refaites votre vie et oubliez là. Prochainement, essayer de mieux connaître la personne avant de s'engager.

Surtout ne mourrez pas LOL LOL LOL

Par **Marion2**, le **18/06/2009** à **22:49**

mouloudi,

Il est inutile d'écrire deux fois le même message... Donc, je supprime un des messages.